

FORCE OUVRIERE

Personnel Territorial Ville de Rennes Rennes Métropole & CCAS



Arrêt maladie:

Passage à 90% de traitement & Jour de carence

STOP à l'injustice !!!

Le jour de carence frappe les agents publics déjà fragilisés : une double peine pour les malades !

FO a mis en ligne une pétition intersyndicale (accessible en bas de page)

En effet, depuis le 1^{er} mars 2025, en cas d'arrêt maladie ordinaire, après prélèvement du jour de carence, les agent es de la Fonction Publique sont désormais rémunéré es à hauteur de 90 % du traitement indiciaire et de leurs indemnités contre 100 % auparavant

Cette mesure imposée par le Gouvernement Bayrou, ajoutée au jour de carence déjà existant, vient accroître leurs difficultés financières et réduire un peu plus encore leur pouvoir de vivre.

Alors que les arrêts de maladie augmentent fortement en raison de la dégradation des conditions de travail et de la perte du sens au travail engendrées, entre autres, par la baisse drastique des moyens alloués aux services publics, cette décision résonne comme une double peine opposée à celles et ceux qui œuvrent quotidiennement pour l'intérêt général.

Chaque agent·e est invité·e à signer cette pétition en faveur de l'abrogation du jour de carence et du maintien de la rémunération à 100 % en cas de congé de maladie ordinaire.

Je signe et je fais signer la pétition :

- Pour le maintien de la rémunération à 100 % en cas de congé de maladie ordinaire,
- Pour l'abrogation du jour de carence



Je signe la pétition

LE BUREAU SYNDICAL